

Seigle.—1er prix, Etienne Pelletier, (Lézin), St Paschal ; 2e, J.-Bte Raymond, Kamouraska ; 3e, Hubert Pelletier, St Paschal.

Pois.—1er prix, Flavien Dubé, St Denis ; 2e, Chs Ouellet, Kamouraska ; 3e, J.-Bte Raymond, Kamouraska.

Avoine.—1er prix, Thadée Beaulieu, St Pacôme ; 2e, Etienne Pelletier (Lézin), St Paschal ; 3e, Damase Bérubé, Ste Hélène.

Orge.—1er prix, Hubert Pelletier, St Paschal ; 2e, Chs Dionne, Rivière-Ouelle ; 3e, J.-Bte Raymond, Kamouraska.

Étoffe croisée.—1er prix, Octave Thiboutot, Ste Hélène ; 2e, Paul Rossignol, St Denis ; 3e, Nazaire Bossé, Kamouraska.

Petite étoffe, pure laine.—1er prix, Pierre Dancosse, St Paschal ; 2e, Frs Bossé, Kamouraska ; 3e, Jos. Dancosse, St Paschal.

Flanelle, pure laine.—1er prix, Pierre Dancosse, St Paschal ; 2e, Frs Bossé, Kamouraska ; 3e, Octave Thiboutot, Ste Hélène.

Toile.—1er prix, Nazaire Bossé, Kamouraska ; 2e, André Ouellet, Ste Hélène ; 3e, Jos. Dancosse, St Paschal ; 4e, Pierre Dancosse, St Paschal.

Couvre-pieds, pure laine.—1er prix, Oct. Thiboutot, Ste Hélène ; 2e, André Ouellet, Ste Hélène ; 3e, Frs Bossé, Kamouraska.

Couvre-pieds, coton ou laine et coton.—1er prix, Germain Alexandre, St Pacôme ; 2e, F. X. Desjardins, St Pacôme ; 3e, Oct. Thiboutot, Ste Hélène.

Couvertures en laine.—1er prix, Nazaire Bossé, Kamouraska ; 2e, Oct. Thiboutot, Ste Hélène ; 3e, Jos. Soucy, St Paschal ; 4e, Pierre Dancosse, St Paschal.

Bas, pur laine.—1er prix, Philippe Labril, Kamouraska ; 2e, Jos. Dancosse, St Paschal ; 3e, Xavier Morneau, St Philippe ; 4e, Pierre Dancosse, St Paschal.

Châles, grands, en laine.—1er prix, Jos. Dancosse, St Paschal ; 2e, Frs Bossé, Kamouraska ; 3e, Pierre Dancosse, St Paschal.

Châles en laines, petits.—1er prix, Frs Bossé, Kamouraska ; 2e, Pierre Dancosse, St Paschal ; 3e, Nazaire Bossé, Kamouraska.

Petite étoffe légère, pour homme.—1er prix, Frs Bossé, Kamouraska ; 2e, Etienne Pelletier (Lézin), St Paschal ; 3e, Nazaire Bossé, Kamouraska.

Tabac en feuilles.—1er prix, Germain Alexandre, St Pacôme ; 2e, Jos. Soucy, St Paschal ; 3e, Jos. Ouellon, St Paschal.

Sucre d'érable.—1er prix, Frs X. Desjardins, St Pacôme ; 2e, Jos. Sirois, Ste Anne ; 3e, Germain Alexandre, St Pacôme ; 4e, Odilon Robichaud, St Denis.

### La culture du blé.

Il y a quelque temps, il s'est élevé une discussion qui nous a fort intéressés, à l'occasion de la culture du blé, entre nos confrères de *la Presse*, le *Canadien* et *l'Electeur*. Nous aurons aussi notre mot à dire dans un article spécial que nous publierons sur la *culture du blé*.

Nous sommes loin de conseiller l'abandon de la culture du blé, mais nous pourrions y consacrer moins de terrain, et arriver à obtenir un fort rendement. L'industrie laitière contribuera nécessairement à nous fournir des masses d'engrais qui, judicieusement employées, feront produire à la même étendue de terrain le double, le triple de ce qu'elle produisait auparavant. On pourrait, sans trop diminuer les quantités de grains, consacrer à leur culture un certain espace et donner le surplus à la création des prairies naturelles ou artificielles, seul moyen de nourrir beaucoup de bestiaux et par conséquent obtenir d'abondants fumiers. Un cultivateur intelligent, pénétré de ces idées, ne manquera pas de transformer en prairies les terres les plus difficiles, et à économiser ainsi des frais considérables.

Voici ce que nous lisons dans *la Presse*, au sujet de la culture du blé :

"Pour qu'une terre soit cultivée avec avantage pour son propriétaire, elle doit rapporter tout ce qui

est nécessaire à la maison. Le cultivateur qui a une bonne terre—et presque toutes les terres dans notre province sont bonnes—doit produire assez de blé pour ne pas être obligé d'acheter de la farine. Le grain qu'il sème à la place du blé dont il aurait besoin ne lui rapportera pas, par la vente, l'argent qu'il lui faut dépenser pour acheter sa provision de farine.

"Par exemple, une pièce de terre semée en avoine ou en orge ne rapportera pas, par la vente du grain qu'elle produira, l'argent qu'il faudra donner pour acheter la quantité de blé que la même pièce de terre aurait pu produire. Le cultivateur sera donc en perte.

"Nous ne voudrions pas engager le cultivateur à semer plus de blé que pour ses biens. En en cultivant juste assez pour la consommation de sa maison, cela lui permet de la cultiver avec plus de soin. Il engraisera mieux sa terre et il aura une meilleure récolte que s'il en cultivait une plus grande étendue, parce que dans ce cas il ne pourrait peut-être pas donner au terrain tout l'engrais dont il a besoin.

"Autrefois, dans la province de Québec, le blé venait en abondance. Aujourd'hui le rendement est très-faible. La cause de la décadence du blé est facile à indiquer : c'est que la terre s'est appauvri. Il n'y a pas d'autres raisons. Voyons toutes les terres nouvelles, le Nord-Ouest, par exemple, où le blé est en abondance. C'est parce que les terres ne sont pas encore fatiguées. Elles ont encore toute leur fécondité primitive. Le terrain s'appauvrit par la culture, cependant le sol ne perd pas nécessairement sa richesse naturelle. Il y a un moyen de l'entretenir, de la lui conserver au moyen de l'engrais.

"Si les terres de la province de Québec ne produisent pas autant qu'autrefois, c'est qu'on a pas su rendre au sol la fécondité qu'il perdait par la culture. L'engrais est une question capitale pour l'agriculteur. Si l'on ne fait que retirer de la terre sans jamais lui rendre l'équivalent, naturellement il y a perte ; ou si on en tire plus qu'on ne lui en rend, il y a déficit. Le sol s'appauvrit et il ne produit plus autant. C'est tout naturel.

"Qu'on engraisse les terres comme on devrait le faire et l'on verra qu'elles continueront de produire la même récolte pour le blé comme pour les autres grains.

"Nous exprimons là une vérité dont nos cultivateurs, généralement, ne se rendent pas assez compte. Plus ils seront convaincus de son importance, plus ils en profiteront.

"Mais prenons nos terres telles qu'elles sont, et non telles qu'elles devraient être, et nous pouvons dire qu'elles peuvent encore produire assez de blé pour les besoins de chaque cultivateur. Il n'a qu'à améliorer une pièce ou deux par année exprès pour y semer du blé. Il sera exempt d'acheter de la farine et sa terre aura gagné beaucoup à l'engrais qu'on y aura mis.

"Le cultivateur qui produit sur sa terre tout ce qui est nécessaire à la vie est riche. Il est indépendant de tout le monde. Il ne dépend pas des boulangers, ni des marchands de farine et il n'est pas soumis à l'action des spéculateurs qui se coalisent pour faire monter le prix du pain, comme cela vient d'arriver en France et comme nous sommes menacés de voir se répéter la même chose au Canada. Déjà on a augmen-